

# Coordonnateur régional d'Hémovigilance et de Sécurité transfusionnelle (CRHST) H/F

Ref : 2022-1065303

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
L'ARS Paca est un  
établissement public  
administratif, sous tutelle  
ministérielle, en charge de  
la définition, de l'animation  
et du suivi du projet  
régional de santé.

## Localisation

Marseille

**Domaine :** Médical et paramédical

**Date limite de candidature :** 02/01/2023

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Non renseigné

## Vos missions en quelques mots

Le Médecin Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de sécurité transfusionnelle (CRHST)

aura en plus des missions communes à l'ensemble des vigilances relatives aux produits de santé fixées au I de l'article R. 1413-61-4 du code de la santé publique, des missions suivantes en matière de sécurité transfusionnelle :

- contrôler l'exhaustivité et la qualité de la traçabilité des produits sanguins labiles et des actes transfusionnels et veiller à la mise en place et au bon fonctionnement de l'échange des données transfusionnelles entre les établissements de santé ;
- participer aux comités ou sous-commissions chargés de la sécurité transfusionnelle et de l'hémovigilance au sein de chaque établissement de santé ayant une activité transfusionnelle ;
- rendre les avis obligatoires prévus par le code de la santé publique, notamment les autorisations de dépôts de sang dans les établissements de santé et donner un avis lorsque l'agence régionale de santé ou l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé les sollicite ;
- accompagner les agences régionales de santé, à leur demande, dans les démarches d'autorisation ou d'inspection relatives à la sécurité transfusionnelle ;
- suivre la mise en œuvre par chaque établissement de santé et de transfusion sanguine de la région des dispositions en matière d'hémovigilance, des mesures préventives et correctives prises suite à un incident grave ou à un effet indésirable survenu dans l'établissement ou au niveau régional, des décisions du directeur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et des actions proposées par les commissions et conférences médicales d'établissement ;
- transmettre leur rapport annuel d'activité à l'Etablissement français du sang et au centre de transfusion sanguine des armées ;
- proposer au directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, sous couvert du directeur général de l'agence régionale de santé, les mesures à prendre au regard des fiches de déclaration reçues ;
- saisir sans délai le directeur général de l'agence régionale de santé et le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé de tout signal susceptible de compromettre la sécurité transfusionnelle et en informer simultanément l'établissement français du sang et le centre de transfusion sanguine des armées, chacun en ce qui le concerne.

## Profil recherché

### **Connaissances:**

Missions, contextes, organisation et enjeux du système de santé

Politique et orientations stratégiques de l'Agence

Connaissances des acteurs clés des vigilances tant régionales que nationales

Connaissance de la réglementation dans le domaine concerné

### **Savoir-Faire:**

Capacité d'analyse de synthèse

Maitriser les techniques d'animation de groupe de travail ou de réunion

Conduire un projet

Prendre des décisions dans un système complexe

Développer la circulation fluide de l'information en la contextualisant et en facilitant son appropriation

Savoir coopérer

Communiquer (y compris en situation de crise)

Avoir une vision stratégique et anticipatrice

**Savoir être nécessaire:**

Représenter l'agence

## A propos de l'offre

### Informations complémentaires

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail : [ars-paca-candidature@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-candidature@ars.sante.fr)

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

Pour les fonctionnaires :

- Lettre de motivation
- CV
- dernier entretien d'évaluation
- dernière situation administrative

Pour les agents contractuels :

- Lettre de motivation
- CV
- dernier entretien d'évaluation
- le(s) contrat(s) de travail accompagné(s) des attestations

Les informations vous concernant seront informatisées. Elles seront, bien évidemment, traitées de façon confidentielle. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, nous vous informons que vous disposerez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit auprès du délégué à la protection des données : [ars-paca-dpo@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dpo@ars.sante.fr)

### Statut du poste

Vacant à partir du 02/01/2023

### Métier de référence

Médecin